



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école Saint-Pie-X, tenue le 11 décembre 2024 à l'école Saint-Pie-X.

### Présences :

Directeur :	Bergeron, Mathieu	Parent :	Savaria, Julie
Secrétaire/ soutien :	Labonté, Chantal	Parent :	Sara-Ève Carrier
Enseignante :	Collin, Nadine	Parent :	Florent, Audrey
Enseignante :	Rocheleau, Evelyne	Parent :	Zuniga, Fanny
Service de garde :	Lavergne, Cynthia		

### Absences :

Parent :	Laplante, Marie-Hélène
Professionnelle :	Gauthier, Annie

### 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Ouverture de la séance à 18 h 30 et constatation du quorum par le directeur Mathieu Bergeron.

### 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 11 décembre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME EVELYNE ROCHELEAU

QUE l'ordre du jour de la séance régulière du 11 décembre soit adopté tel que présenté.

CÉ-24-25/12

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 30 octobre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CYNTHIA LAVERGNE

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 30 octobre 2024 soit adopté tel que présenté.

CÉ-24-25/13

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 4. Suivi au procès-verbal du 30 octobre 2024

Aucun suivi

## 5. Question du public

Aucune

## 6. Information de la direction

### a) Mesures contraignantes

Monsieur Bergeron explique le contenu du document « Protocole d'application des mesures contraignantes ».

Il indique qu'il y a une équipe d'urgence formée au niveau de l'ITCA (Intervention thérapeutique lors de conduites agressives) et que plusieurs membres du personnel de l'école ont déjà la formation. Il mentionne que d'autres membres du personnel seront formés un peu plus tard.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AUDREY FLORENT, d'approuver le document des mesures contraignantes tel que présenté.

**CÉ-24-25/14**

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

### b) Budget révisé

Le directeur détaille les différents postes budgétaires des fonds 5 et 8 ainsi que les diverses mesures attribuées à notre école.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NADINE COLLIN que le budget révisé de l'école soit adopté et transmis au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dans l'état et la forme qu'il a été présenté et dont une copie est annexée à la présente comme en faisant partie intégrante.

**CÉ-24-25/15**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### c) Programme d'activités

Le ministère de l'Éducation a demandé que tous les services de garde soient uniformisés et de se doter d'un programme d'activités en fonction des valeurs et de la mission de leur école respective.

Le but était d'arrimer le service de garde à l'école. C'est comme un petit projet éducatif dans un grand projet éducatif.

Ce programme à revoir à chaque année.

**d) Club Richelieu**

Le mardi 17 décembre, 25 élèves de notre école seront reçus pour dîner au Rouge Vin situé à la Marina de l'Île Saint-Quentin. C'est le Club Richelieu qui offre gracieusement 100 repas à 25 élèves de 4 écoles de la Mauricie.

**e) Rapport d'intervention automatisé**

Monsieur Bergeron explique le rapport d'intervention initialement fait en format papier qui maintenant se fera dès le 7 janvier en format numérique. De cette façon, tous les intervenants qui gravitent autour de l'enfant, reçoivent le rapport et sont informés.

Tous les rapports se compilent donc automatiquement dans un fichier et cette façon de faire évite beaucoup de manipulation, puisque le parent le recevra par courriel.

**f) Critères de sélection d'une direction d'école**

De légères modifications ont été apportées aux critères proposés. Les changements sont :

- Interchanger l'emplacement des mots « *élèves* » et « *parents* » afin qu'*élèves* se retrouve en premier.
- Ajouter « *Démontrer de l'intérêt pour une école à paliers de services intermédiaires* ».

**CONSIDÉRANT** l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le Centre de services scolaire consulte le conseil d'établissement de chaque école sur les critères de sélection de la direction de l'établissement;

**CONSIDÉRANT** la communication de la direction générale reçue à cet effet;

**CONSIDÉRANT** les compétences requises pour occuper un poste de direction;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par MADAME CYNTHIA LAVERGNE, de recommander les critères de sélection de la direction d'établissement dont une copie est annexée à la présente comme en faisant partie intégrante.

**CÉ-24-25/16**

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ.

**7. Information du représentant au comité de parents**

Aucune information, car madame Zuniga est absente.

**8. Information de la responsable du service de garde**

Madame Lavergne nous parle de la dernière journée pédagogique sur le thème de Noël. Elle dit que l'équipe travaille à augmenter la qualité des activités offertes.

## 9. Information du personnel et des parents

Mesdames Nadine Collin et Evelyne Rocheleau nous énumèrent les activités qui ont été réalisées ou qui le seront prochainement :

- ✓ Fête d'Halloween – Belles activités et distribution de friandises.
- ✓ Sortie à la piscine de Bel-Avenir pour les classes TEACCH
- ✓ Musée Pop pour les classes de maternelle
- ✓ Activités scientifiques – La baleine nomade
- ✓ Sortie à la bibliothèque
- ✓ Biodôme pour 3<sup>e</sup> cycle
- ✓ Semaine thématique de Noël
- ✓ Dîner de Noël
- ✓ Remise des certificats et des bracelets
- ✓ Bas de laine et chaussons offerts par la FADOQ

## 10. Affaires nouvelles

Aucune

## 11. Correspondance de la présidence

Aucune

## 12. Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le mercredi 19 février 2025 à 18 h 45.

## 13. Levée de l'assemblée

À 19 h 45 IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE SAVARIA, de lever l'assemblée.

CÉ-24-25/17

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



Mathieu Bergeron, directeur



Marie-Hélène Laplante, présidente



Chantal Labonté, secrétaire